



ARTICLE DE FOND

BG-25.001

juillet 2025

50e anniversaire de la présence des femmes dans les Organisations de cadets du Canada

Le 30 juillet 1975, le projet de loi C-16 a reçu la sanction royale, permettant officiellement aux Forces armées canadiennes d'autoriser les filles à se joindre au Programme des cadets, ainsi qu'au Programme des RJC lors de sa création. L'année 2025 marque le 50e anniversaire de la participation féminine aux Organisations de cadets du Canada, une initiative jeunesse nationale qui favorise le leadership, la citoyenneté et la condition physique chez les jeunes Canadiens. Cette étape importante est l'occasion de réfléchir aux progrès réalisés en matière d'inclusion des genres et de reconnaître les contributions de milliers de cadettes qui ont façonné le programme au cours des cinq dernières décennies.

Une fière histoire

En 1975, les Organisations de cadets du Canada ont officiellement ouvert leurs rangs aux jeunes filles, leur permettant ainsi de se joindre aux cadets de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne et de l'Aviation royale du Canada. Cette décision a marqué un virage important vers l'inclusivité dans l'un des programmes de développement de la jeunesse les plus respectés au Canada. Initialement, la participation des filles était limitée à 20 % par unité, reflétant les politiques d'intégration graduelle de l'époque. Ces restrictions ont été progressivement levées au fur et à mesure que les cadettes faisaient preuve d'excellence et de leadership dans tous les domaines du programme. Avant 1975, les filles intéressées par une formation de type militaire se joignaient souvent à des organisations auxiliaires comme les corps de Wrenettes ou le Service féminin de la Marine royale du Canada (WRCNS), qui offraient des possibilités limitées d'engagement et d'avancement.

Évolution et impact

Depuis leur inclusion officielle, les cadettes sont devenus essentiels au succès du programme. Elles se sont distinguées dans des rôles de leadership, ont remporté les plus grands honneurs lors de compétitions nationales et sont devenues des modèles pour leurs pairs. De nombreuses anciennes cadettes ont poursuivi des carrières remarquables au sein des Forces armées canadiennes, dans la fonction publique, l'enseignement ou le secteur privé, attribuant souvent au Programme des cadets un rôle fondamental dans leur perfectionnement. Aujourd'hui, les cadettes représentent une part importante et croissante de la population du programme. Dans certaines unités, elles constituent plus de 50 % des participants actifs, ce qui reflète l'évolution du programme vers un environnement véritablement inclusif.

Héritage et importance

Le 50e anniversaire ne constitue pas seulement une célébration des réalisations passées, mais aussi une réaffirmation de l'engagement du Programme des cadets envers l'équité, la diversité et l'inclusion. Il souligne l'importance d'offrir aux jeunes femmes des occasions de diriger, de servir et de s'épanouir dans un environnement structuré et coopératif. Cette étape marquante sert de rappel des progrès accomplis, et du travail qu'il reste à faire pour s'assurer que tous les jeunes — quel que soit leur genre — puissent s'épanouir pleinement au sein du programme.